

Bilan 2025

Pour l'ensemble des agent-es, la CGT a gagné :

- 100% de nomination des agent-es inscrit-es sur les tableaux d'avancement de grade (sauf sanction). C'est-à-dire le retour à la normale.
- Une amélioration considérable concernant la protection sociale :
 - Une participation de 50% de l'employeur à la prévoyance dès 2026
 - Un contrat de groupe avec une participation améliorée **pour la santé** (plus favorable pour les faibles revenus + majoration famille monoparentale)
- La mise en œuvre de l'obligation légale sur la clause de revoyure du RIFSEEP
- **La section CGT Animation a gagné une annualisation claire des journées non travaillées**, avec 15 jours au lieu de 8. Elle a gagné des groupes de travail en vue de la révision des fiches de postes (animateurs et directeurs). Par ailleurs, une révision des procédures contractuelles est en cours de négociation (élargissements des contrats sur les temps du midi, du soir et du mercredi), la CGT y participe. Elle continue à revendiquer :
 - La prise en compte de 2h00 de temps de travail sur le temps du midi pour les vacataires
 - L'augmentation de la prime de responsabilité des directeurs sur le temps du midi
 - La reconnaissance en catégorie B du poste d'animateur-trice en centre de loisirs, comme les animateurs de la direction jeunesse, afin d'augmenter l'IFSE
 - L'ouverture de places aux concours pour la catégorie B de l'Animation.
- **La section CGT Première Enfance a gagné l'élargissement des contrats de 5 ans à 10 ans pour les assistantes maternelles familiales** Elle continue à revendiquer :
 - Le recrutement de nouvelles et nouveaux agent.e.s
 - La reconnaissance des troubles musculo-squelettiques comme maladie professionnelle
 - Le droit à la formation
 - Le respect des taux d'encadrement
 - Une participation financière aux repas des assistantes maternelles familiales qui déjeunent sur leur temps de travail
- **La Section CGT des Personnels de Service et de Restauration (DPSR) a participé à l'écriture de la Charte des Agents Territoriaux spécialisés des Ecoles Maternelles**

qui est toujours en attente de la signature du Maire. Des rencontres régulières de la section avec la Direction du service permettent de faire valoir les revendications où elle a déjà obtenu :

- Des moyens de meilleure qualité pour travailler (EPI, machines, charriots).
- L'accès aux formations

L'année 2026

est une année d'élections importantes :

- les élections municipales en mars,
- l'élection du CASC en juin,
- les élections professionnelles le 10 décembre.

Le syndicat CGT reste mobilisé pour continuer à défendre vos droits !

Collectif et combatif

VOTEZ CGT



La CGT c'est :

- Construire un **collectif de lutte solidaire** pour défendre les droits de toutes et tous les agents
- **Respecter les votes de l'Assemblée Générale du Personnel**
- Gagner des **améliorations concrètes des conditions de travail**
- **Lutter contre les idées d'extrême-droite** et toutes les discriminations
- **Lutter contre les violences sexistes et sexuelles au Travail**
- **Dénoncer les risques psycho-sociaux organisationnels**
- Constituer un **groupe transversal de cadres** qui défendent l'intelligence collective
- **Développer des sections syndicales** au plus près des postes de travail
- Faire remonter et **respecter les avis du personnel** dans les instances de représentation